

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	30 (1958)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Le nouveau foyer source - Croix Rouge
<b>Autor:</b>	Huguenin, B.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-124752">https://doi.org/10.5169/seals-124752</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

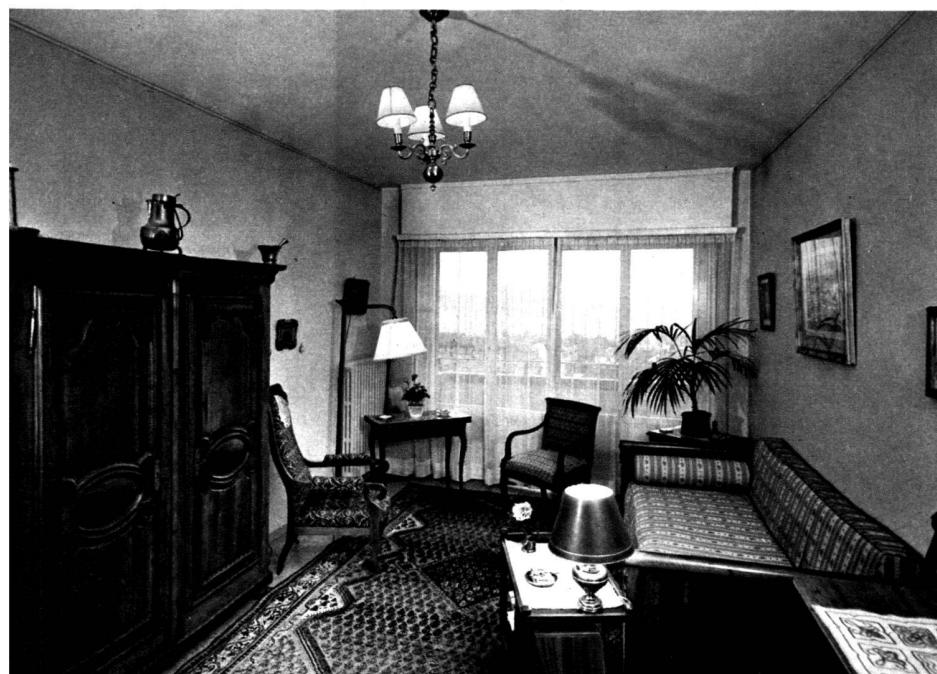
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



2



3

## Foyer Source Croix-Rouge Lausanne

Photos Jean Schlemmer, Montreux.

1. A chacune sa cuisinière.
2. Salle à manger-salon, pièce commune.
3. Une des chambres privées.

# LE NOUVEAU FOYER SOURCE—CROIX-ROUGE

- 1 Entrée
- 2 Ascenseur
- 3 Attente
- 4 Chambre de bonne
- 5 Chambres
- 6 Bureau
- 7 Bains
- 8 Machine à laver, séchoir
- 9 Dévaloir
- 10 Local nettoyage
- 11 W.-C.
- 12 Salle à manger
- 13 Salon
- 14 Cuisine
- 15 Balcons



Que de chemin parcouru depuis 1909, date de fondation du premier foyer. Il ouvrit ses portes dans un immeuble situé au numéro 4 de l'avenue Davel, puis s'installa successivement dans d'autres logis avant de se fixer à la villa Saint-Roch en face de la Source.

Cette vieille maison gentille ne manquait pas de charme. Sa tourelle lui donnait même un petit air très digne, qui semblait vouloir dire : « J'ai dans ma famille un cousin éloigné qui est château en Touraine! »

Cette vénérable dame d'autrefois avait su dissimuler les atteintes du temps en s'entourant de beaux arbres où il faisait bon renoncer la fraîcheur de l'ombrage.

Certes, la façade avouait un âge avancé, très avancé, mais les rideaux aux teintes gaies s'entrouvaient à chaque croisée en jolis sourires.

Malgré toute sa bonne volonté, il arriva un moment où cette vieille maison ne parvint plus à remplir sa mission. La restaurer? il ne fallait pas y songer. Cela aurait été s'engager dans une aventure hors de prix pour atteindre en fin de compte un résultat très insuffisant.

Cette situation alarmante donnait de sérieuses préoccupations à l'Association des infirmières de la Source. Aussi, quels furent son soulagement et sa reconnaissance lorsque le Conseil d'administration de l'Ecole des infirmières de la Source s'attacha à trouver une solution heureuse.

Pour offrir aux infirmières en activité et à leurs aînées un home confortable, il décida de faire construire sur l'emplacement de la villa Saint-Roch un beau bâtiment moderne. Cette décision fut d'autant plus méritoire qu'elle privait la clinique et l'école d'une partie de la vue remarquable dont elles bénéficiaient avant l'apparition de cette nouvelle construction.

Le quatrième et le cinquième étage de cet immeuble furent attribués au nouveau foyer et au Bureau de placement Source-Croix-Rouge.

Tout a été mis en œuvre pour résoudre avec succès les nombreuses difficultés que posait cette installation. Grâce à un magnifique don anonyme, il fut possible d'atteindre un résultat que l'on n'osait pas escompter au départ.

Des chambres claires et spacieuses permettent aux hôtes de se sentir chez elles, malgré la collectivité. Une cuisine très vaste et qui tient compte des dernières innovations de la technique met à la disposition des pensionnaires une série de petits fourneaux individuels, où chacune peut cuire à sa guise et à l'heure qui lui convient.

Une grande salle à manger, meublée dans un style moderne et sobre, s'ouvre au soleil par de larges fenêtres où se dévoilent de grands rideaux fleuris.

Un petit salon intime, aux meubles très confortables, permet à ces dames de bavarder agréablement ou d'écouter les belles œuvres que leur diffuse un excellent appareil de radio muni d'un pick-up.

Le décor de ces deux pièces crée une ambiance des plus sympathique, où la lumière joue sur des teintes à la fois gaies et reposantes.

La directrice veille avec sollicitude sur la maison et, par son activité, contribue au bien-être moral et matériel des pensionnaires. Une aide de maison très dévouée se charge de la plupart des travaux ménagers.

Grâce à l'esprit et aussi à l'organisation de la maison, chaque infirmière ou ancienne infirmière trouve ici son chez-soi, tout en évitant les inconvénients que comporte l'entretien d'un appartement. Si l'une des pensionnaires s'absente quelques jours, elle peut le faire sans soucis et retrouver, à son retour, un home coquet et bien en ordre.

Dans le même immeuble sont installés le siège de l'Association Source et le Bureau de placement Source-Croix-Rouge. Ces organismes ont pour mission de servir d'intermédiaire entre infirmières, malades et médecins. Ils défendent les intérêts des gardes-malades et règlent les différends qui peuvent surgir. Le Bureau de placement est chargé aussi de fournir au public tous les renseignements sur l'activité des infirmières et d'aider ces dernières lorsqu'elles ont des problèmes à résoudre.

Ce travail, effectué à titre gracieux, exige beaucoup de doigté et rend service à la fois aux Sourciennes et à la collectivité.

B. Huguenin.